

Réf: Dossier N° 215199

Avis de constitution

SOCIETE « SPV CI ABIDJAN AKWABA »

**Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY Zone 4 Boulevard de Marseille
Immeuble palm towers, Lot 0, Ilot 0**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
04/05/2023 reçus par Me Chantal HIBA ACHI, enregistrés au CEPICI, le
10/05/2023, il a été constitué une SAS P aux caractéristiques**

SOCIETE « SPV CI ABIDJAN AKWABA »

- l'acquisition de tous terrains, droits immobiliers ou immeubles, ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire ou l'annexe desdits biens immobiliers ;
- la construction d'immeubles à usage d'habitation, de commerces, de bureaux ou autres et toutes opérations ayant un rapport direct ou indirect avec la construction de ces immeubles pour son compte propre ou pour le compte de sociétés du groupe ;
- la réalisation de travaux publics, industriels et tous corps d'Etat et génie civile, ainsi que la prestation de la main d'œuvre, de manière directe ou indirecte ;
- la détention, l'exploitation et la mise en valeur par voie de location et autrement de ces biens immobiliers ;
- la cession de tout ou partie des immeubles ;
- la prise à bail de tous locaux, immeubles ou biens immobiliers ;
- la prise de participation dans toutes sociétés, entreprises, établissements ou affaires créés ou à créer ayant un objet similaire complémentaire ou connexe, créés ou à créer, et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achats d'actions, de parts, de fusion, d'association, d'alliance, de commandite, ou autres ;
- toutes opérations d'étude, de représentation, d'intermédiation, de courtage de consignation et de commission de rattachement aux

matériaux de construction.

Et plus généralement, toutes opérations civiles, financières, commerciales, industrielles, scientifiques, techniques, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social de la société ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter ou de faciliter la réalisation ou le développement.

Cet objet pourra être modifié par la suite par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés délibérant dans les conditions 10,000,000 F CFA divisé en (10000.0) Parts Sociales de Dix Mille (1,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY Zone 4 Boulevard de Marseille Immeuble palm towers, Lot 0, Ilot 0

M ROHMER STANISLAS (DG)

M BALDUCCI MARCO (PRÉSIDENT)

n°CI-ABJ-03-2023-B16-00095 du 08/06/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°42358/GTCA/RC/2023 du 08/06/2023

